



COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE DE GUADELOUPE ET SAINT-PIERRE ET MIQUELON

En application du décret n' 2020-377 du 31 mars 2020 relatif à l'exercice dans certains Territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables

Spécialité gynécologie obstétrique Avis favorable (Classement des candidats par ordre alphabétique)

	NOM	PRENOM
1	DJOCHOU	Mahunan Jaurès Chédrac
2	EDI N'CHO	MARCEL
3	WINSOU	Théophile

Cette liste est valable 18 mois.

Gourbeyre, le 1 3 MARS 2023

🖊 Le Directeur Général

Patrice RENIA

Directeur de la Démographie
et Accompagnement
des Professionnels de la Santé